

**Communes de Chavannes-près-Renens – Crissier  
Ecublens – Renens – Saint-Sulpice  
Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge**

**Commission intercommunale**

Secrétariat:  
Greffé municipal  
Ch. de Chisaz 1  
Case postale 146  
1030 Crissier  
Téléphone: (021) 631.96.00  
Fax: (021) 631.96.19

Vu par la Municipalité le :			
Original / Copie transmis le :			
A: <i>Petoud, Mardor, Syndic</i>			
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiments	20 NOV. 2014	<input type="checkbox"/> Constructions	* Président du CC (par mail)
<input type="checkbox"/> Culturel		<input type="checkbox"/> PolOuest	
<input type="checkbox"/> Social		<input type="checkbox"/> Urbanisme	
<input type="checkbox"/> Bourse		<input type="checkbox"/> CH	
<input type="checkbox"/> Ecoles		<input type="checkbox"/> RH	
<input type="checkbox"/> Travaux			
Pour: <i>information</i>			
Référence dossier		76	

Aux Municipalités des Communes :

1022 Chavannes-près-Renens  
1023 Crissier  
1024 Ecublens  
1020 Renens  
1025 Saint-Sulpice

1023 Crissier, le 19 novembre 2014

**Projet de convention de répartition des coûts – Rapports des commissions**

Madame et Messieurs les Syndics,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Le bureau de la Commission de l'Entente a reçu les rapports des commissions communales désignées pour l'étude du projet susmentionné. Les rapports des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Renens et St-Sulpice sont positifs et recommandent l'adoption du projet présenté par la Commission. Le rapport de la Commune d'Ecublens propose l'adoption de deux clés de répartition, une pour les travaux d'entretien courant et l'autre pour les investissements (rénovations). Ce rapport suggère en outre de voter des crédits d'investissements s'étendant sur une période de 5 ans et non annuellement comme actuellement.

Le processus d'adoption de la convention modifiée doit donc être suspendu puisqu'il n'y a pas unanimité des commissions. Le bureau propose d'organiser une séance de travail avec les représentants de la commune d'Ecublens dans l'espoir qu'un accord puisse être trouvé. Si tel n'était pas le cas, nous devrions discuter/négocier une (des) nouvelle(s) clé(s) de répartition et soumettre à nouveau un projet modifié à toutes les commissions. Cela ne pourrait pas se faire en cette fin d'année et repousserait de plusieurs mois la conclusion d'un éventuel accord.

Nous prions chaque Municipalité de transmettre la présente à la présidence du Conseil communal afin d'expliquer pourquoi le processus décisionnel est suspendu. Faute d'accord, le statu quo ne peut être que maintenu. Nous espérons vivement qu'un nouveau blocage institutionnel, avec l'intervention de la préfecture, pourra être évité. Un point de situation pourra être fait après la rencontre avec les représentants d'Ecublens.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA COMMISSION

Le Président

  
Michel Tendon

Le Secrétaire

  
Denis Lang

Copie : Préfecture de l'Ouest lausannois – Mme A. Marion Freiss, Préfète  
Ribi SA – M. Ph. Porqueddu

Annexe II

Pascal Calderari  
Chiésaz 23

**1024 Ecublens**

Monsieur le président du  
Conseil communal de et à  
**1024 Ecublens**

Ecublens, le 15 novembre 2014

**Démission du conseil communal**

Cher Président,  
Chers collègues conseillères et conseillers,

Mon activité professionnelle ne me permet plus de tenir mes engagements auprès du Conseil Communal, et aujourd'hui je désire me concentrer entièrement à mon entreprise c'est pourquoi je prends la difficile décision de démissionner avec effet immédiat de mon poste au sein de ce conseil. Je vous remercie tous pour cet esprit de collégialité au sein de ce conseil ou j'ai pris un grand plaisir à venir à chaque séance.

Je vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année à tous et au plaisir de vous revoir sur notre belle commune.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Jean-Michel Barbey  
Chemin des Clos 93  
1024 Ecublens

Ecublens, le 27 octobre 2014

Annexe III

Conseil communal d'Ecublens  
Monsieur Jean-Claude Merminod, Président  
Av. d'Epenex 17  
1024 Ecublens

### Démission

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai le regret de vous informer que je suis dans l'obligation de démissionner du Conseil communal pour le 31 octobre. Je m'installe à Bottens et ne peut par conséquent plus faire partie du Conseil.

Les années passées au sein des commissions permanentes ou ad hoc ont été très enrichissantes et m'ont beaucoup apporté de satisfactions de tous ordres.

Je garderai un souvenir particulier de mon année de Présidence qui restera pour moi le fait marquant de mon parcours au service d'une commune qui m'est chère.

Vous voudrez bien transmettre mes meilleurs messages à tous les membres de la Municipalité et du Conseil communal en les remerciant pour l'excellent esprit dans lequel se sont déroulés les contacts et délibérations.

En vous souhaitant plein succès pour vos futurs débats au profit de notre commune, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées

  
Jean-Michel Barbey



Conseil communal  
Ecublens VD

Annexe IV a)  
ad/ant

Ecublens VD, le \_\_\_\_\_

Type :  Postulat     Motion     Amendement

Autre (préciser) .....

Sujet :

Proviso 2014/13

art. 4, art. 3

La Municipalité peut dispenser  
de tout ou partie de la taxe par m<sup>2</sup>  
de surfaces de poses aux logements  
d'hôtel public.

Birhan Jori

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



Conseil communal  
Ecublens VD

Année IV b)  
accepté

Ecublens VD, le 21/11/14

Type :  Postulat  Motion  Amendement

Autre (préciser) .....

Sujet :

art. 4 al 3 du Regl. Comm. taxe financement  
des équipements communaux

art. 4 al 3 :

La Municipalité dispense en principe  
de la taxe les m<sup>2</sup> de surfaces dévolues  
aux logements d'habitation publique

Nom, Prénom : Barbara Jorg

Signature : [Signature]

Annexe IV c)  
Refusé



Conseil communal  
Ecublens VD

Ecublens VD, le 2011/14

Type :  Postulat  Motion  Amendement

Autre (préciser) ..... 2014/13

Sujet :

rapporter à l'AR de la Commission  
selon le barème édicté par la Municipalité

Nom, Prénom : J-Paul DUST

Signature :



Conseil communal  
Ecublens VD

Annexe IV d)  
Référé

Ecublens VD, le 20.11.2014

Type :  Postulat  Motion  Amendement

Autre (préciser) .....

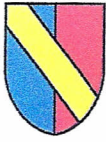
Sujet : Règlement préavis 2014/13

Art. 8

1. Le produit de la taxe sera affecté  
à un fonds destiné  
à la réalisation des équipements communautaires  
en vue desquels elle a été prélevée

Nom, Prénom : Mossi Michele

Signature :



Conseil communal  
Ecublens VD

Annexe 5

Ecublens VD, le 20.11.14

Type : <input type="radio"/> Postulat <input type="radio"/> Motion <input type="radio"/> Amendement
<input type="radio"/> Autre (préciser) ... <u>Vœu</u> .....
Sujet :

Conseil Communal d'Ecublens du 20 novembre 2014

Vœu

Après l'agrandissement de la déchetterie, nous devons compenser la coupe de la forêt par du reboisement. Celui-ci est prévu le long de la route de la Pierre au printemps prochain, probablement.

Je souhaite que les services de la commune contactent l'école pour mettre sur pied un projet commun avec les élèves d'Ecublens. En effet, un reboisement est une belle occasion pour sensibiliser nos jeunes, entre autres, au développement durable et mettre ainsi en action certains objectifs fondamentaux du PER (Plan d'Etude Romand).

Nom, Prénom : Alfred Thomas

Signature : \_\_\_\_\_